



DEMANDE DE DÉBIT DE BOISSON TEMPORAIRE

*A demander impérativement 15 jours au moins avant la date prévue
de la manifestation*

Demandeur

Dénomination de l'association :

Représentant (nom, prénom, qualité) :

Adresse de l'association :

.....

Téléphone : Fax :

Numéro d'agrément Jeunesse et Sports (le cas échéant) :

Manifestation concernée

Nom :

Lieu :

Date :

Heures : à (maximum 2 heures du matin – arrêté préfectoral du 22/07/2011)

Nature du débit de boisson

1^{ère} catégorie supprimée

2^{ème} catégorie (boissons de la 1^{ère} catégorie + vin, bière, champagne, cidre et vin doux naturels)

3^{ème} catégorie (boissons des 1^{ère} et 2^{ème} catégories + vins, liqueurs et apéritifs < 18°)
réserve uniquement aux associations agréées jeunesse et sports

Fait à, le

Signature,